

ANNEXE 1 | DEMANDE DE DON OU COMMANDITE

En vertu de la politique de dons de la Ville de Forestville, tout demandeur de don doit compléter le présent formulaire. Ces informations sont nécessaires afin d'être en mesure de bien évaluer votre demande. Toute information manquante pourrait donc entraîner le rejet de la demande.

Définition d'un don : désigne tout don en espèces ou en biens et services, bienfait, faveur, vin d'honneur ou objet promotionnel demandé à la Ville de Forestville.

Toute demande doit être envoyée au comité d'analyse de la Ville à l'adresse suivante :

Par la poste : **Ville de Forestville**
Service des loisirs
1-10, 10^e Rue
Forestville (Québec) G0T 1E0

Par courriel : ginafoster@forestville.ca

Les demandes seront analysées dans un délai maximal d'un mois de la date de réception de la demande. L'organisme demandeur sera avisé par écrit de la décision de la Ville.

Pour toute information, communiquez avec la coordonnatrice au Service des loisirs 418 587-2285 poste 3101.

A) IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Organisme ayant une charte : oui non (si oui, veuillez joindre la charte, si elle n'a pas déjà été remise) :

Nom de l'organisme : _____

Adresse de correspondance : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Nom du responsable de la demande : _____

Fonction du responsable de la demande : _____

Téléphone du responsable de cette demande : _____

Adresse électronique : _____

G) RETOMBÉES OU VISIBILITÉ POUR LA VILLE DE FORESTVILLE

H) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Je, soussigné, certifie qu'à ma connaissance, les renseignements inscrits dans le présent formulaire, ainsi que dans les documents annexés, sont vrais, exacts et complets.

Nom du signataire

jour mois année

Transférer par courriel :
ginafoster@forestville.ca

Imprimer et transmettre
par télécopieur : 418 587-2458

Imprimer et poster à :
Madame Gina Foster
10, 10e Rue
Forestville (Québec) G0T 1E0

ANNEXE 2 | ANALYSE DE LA DEMANDE Partie réservée au comité de sélection

Nom de l'organisme : _____

Critères		Pointage
8.1	Organisme admissible *	/10
8.2	Activité ou projet	/10
8.3	Clientèle visée	/10
8.4	Impact sur le milieu forestvillois	/10
8.5	Contribution financière demandée	/5
8.6	Retombées ou visibilité pour la Ville**	/5
8.7	Rayonnement du projet ou de l'activité	/5
8.8	Partenariats	/6
8.9	Projet organisé bénévolement	/2
8.10	Projet gratuit pour les participants	/1
8.11	Budget équilibré	/1
SOUS-TOTAL		/65
2e Demande dans l'année (moins 20 % du sous-total)		
TOTAL		

* Seuls les organismes à but non lucratif sont admissibles. Les demandes d'individus seront automatiquement rejetées.

DÉCISION

Date de réception de la demande : _____ jour - _____ mois - _____ année

Demande acceptée refusée le : _____ jour - _____ mois - _____ année

Transmis au conseil municipal le : _____ jour - _____ mois - _____ année

MONTANT DU DON OU DE LA COMMANDITE

Montant accordé : _____ \$ ou _____